

DELIBERATION DU BUREAU

2024 N°28

ENVIRONNEMENT

Le Bureau Communautaire s'est réuni le 6 juin 2024, sur convocation du Président envoyée le 31 mai 2024.

Présent(e)s : F. CHARTREUX, , JP. COUTEAU, R. SILLAIRE, L. GUYOT, J. BOCANEGRA, D. PICARD, Ph. MONALDESCHI, E. PAYEUR, O. HEYOB, JL. CLAUDON, R. ARNOULD, E. POIRSON, X. COLIN, C. SAUVAGE, JL. STAROSSE, M. GUEGUEN.

Excusé : A. HARMAND

BU2024-28 ENVIRONNEMENT (8.8) - DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LES ENS SUR LES ACTIONS EN REGIE ET LES ETUDES, TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

Dans le cadre de sa compétence « Espaces naturels & biodiversité et GEMAPI », la Communauté de Communes Terres Toulouises a contractualisé avec le département de Meurthe-et-Moselle pour la sensibilisation des scolaires et du grand public à la biodiversité sur les sites inter-communaux classés Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Le territoire de la Communauté de Communes Terres Toulouises présente une richesse indéniable en termes de milieux et d'habitats, de populations faunistiques et floristiques. De par leur intérêt écologique, de nombreux sites sont d'ailleurs classés afin d'en assurer la préservation et la valorisation : 36 Espaces Naturels Sensibles (ENS) et 5 sites Natura 2000.

Parmi ces sites, la Communauté de Communes Terres Toulouises est impliquée dans une politique de valorisation, de préservation et de sensibilisation en partenariat avec le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle sur **plusieurs Espaces Naturels Sensibles**, qui sont :

le ruisseau du Terrouin, les pelouses de Jaillon, la carrière-sous-le-breuil à Villey-Saint-Etienne, la carrière de la Vermilière à Villey-Saint-Etienne, le ruisseau de l'Ingressin, le ruisseau de l'Esch, le plateau et le fort de Domgermain, les boisements humides du Gare le Cou

Il apparaît également important pour la CC2T de mener des actions **sur les autres espaces naturels d'intérêt communautaire, départementaux ou européens en dehors des sites ENS conventionnés avec le conseil Départemental**. Ces sites sont notamment en lien avec les milieux humides : la vallée de la Moselle, la forêt de la Reine, le marais de Lay-Saint-Rémy, les pelouses du Tulois, etc.

En vertu de ce partenariat, la CC2T est engagée sur les volets suivants :

- Améliorer la connaissance de la richesse faunistique et floristique des sites et de ses conditions particulières (géologie, climat, hydrologie ...)
- Préserver, aménager et entretenir durablement les sites dans l'intérêt de la biodiversité et du public (plan de gestion écologique et paysagère, travaux de restauration ou d'entretien)
- Ouvrir les sites au public dans le respect de la sensibilité du milieu (animations pédagogiques et/ou conception et mise en œuvre d'aménagements légers permettant une découverte des sites).

Les actions en régie envisagées en 2024 sont synthétisées comme suit :

SYNTHESE	Type de mission	Quantité (nb jour)	Coût journalier	Nb de demi-journée	Coût total	Taux subvention (%)	Montant subvention possible
ENS	Réalisation d'études, de diagnostics et de suivi	15	450	30	6 750 €	60	4 050 €
	Encadrement de la réalisation d'études, de diagnostics et de suivi	49	250	98	12 250 €		7 350 €
	Réalisation de relevés géographiques, Balades 54	0	250	0	0 €		0 €
	Travaux en régie	5	150	10	750 €		450 €
	Suivi de travaux de site	9	250	18	2 250 €		1 350 €
	Conception d'outils de communication portant sur la connaissance et la gestion des sites	20	250	40	5 000 €		3 000 €
TOTAUX ENS		98		196	27 000 €		16 200 €
Continuité écologique	Encadrement de la réalisation d'études, de diagnostics et de suivi	10	250	20	2 500 €		1 500 €
TOTAUX		108		216	29 500 €		17 700 €

Les actions en Régie sont détaillées dans le tableau annexe à la présente délibération

Le taux de subvention du nouveau dispositif d'accompagnement du Département est désormais de **60% maximum** (PM : il était de 80% en 2021), quelle que soit la thématique. Néanmoins, il reste à 80% lorsque les porteurs de projets interviennent sur une propriété départementale.

Les études, travaux et aménagements envisagés en 2024 sont les suivants :

ESPACES NATURELS SENSIBLES / ETUDES, TRAVAUX ET AMENAGEMENTS / MILIEUX SECS						
PREVISIONNEL 2024						
Type de règlement	Domaines d'actions	Type d'actions	Détail mission	Coût total TTC	Taux subvention (%)	Montant subvention possible
Etudes, travaux et aménagements	ENS	Mise en oeuvre PPV ENS "Carrière sous-le-Breuil" et "Pelouses de Jaillon"	Entretien /restauration pelouses	6 500 €	60	3 900 €
		ENS "Ingressin"	<u>Conception et réalisation d'un sentier pédagogique :</u> - conception et réalisation de panneaux pédagogiques, - signalétique, pose et fourniture	10 000 €		6 000 €
		Mise en oeuvre PPV ENS "Plateau et Fort de Domgermain"	Entretien /restauration pelouses	5 000 €		3 000 €
Totaux				21 500 €		12 900 €

En conséquence, le Bureau Communautaire est invité à :

- Autoriser le président à solliciter l'accompagnement financier du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle (service Environnement - Espaces Naturels Sensibles) et de tout autre organisme susceptible de subventionner la CC2T et signer les documents nécessaires correspondants.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Mis en ligne le 07/06/2024 à 07h58

REÇU EN PREFECTURE

le 06/06/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20240606-BU2024_28-D

Annexe : Détails des actions en régie pour 2024

Domaines d'actions	Type d'actions	Détail mission	Type de mission	Quantité (nb jour)	Coût journalier	Nb de demi-journée	Coût total	Taux subvention (%)	Montant subvention possible
Espaces Naturels Sensibles (ENS)	Communication générale	Texte panneaux, réunions, livret, site internet, article presse...	Conception d'outils de communication portant sur la connaissance et la gestion des sites	10	250	20	2 500 €	60	1 500 €
	ENS Vallée du Terrouin Opération de protection des amphibiens	Préparation de l'opération, encadrement technique et humain, formation	Encadrement de la réalisation d'études, de diagnostics et de suivi	5	250	10	1 250 €		750 €
		Réalisation de suivis scientifiques, analyse des données, bilan, transmission des données	Réalisation d'études, de diagnostics et de suivi	15	450	30	6 750 €		4 050 €
	PPV Carrière-sous-le-Breuil et Pelouses de Jaillon"	Suivi et mise en place mesures de gestion Plan de pâturage	Encadrement de la réalisation d'études, de diagnostics et de suivi	5	250	10	1 250 €		750 €
		Entretien et restauration de pelouses	Suivi de travaux de site	5	250	10	1 250 €		750 €
	PPV "Plateau et Fort de Domgermain"	Entretien et restauration de pelouses	Suivi de travaux de site	4	250	8	1 000 €		600 €
		Suivi et mise en place mesures de gestion	Encadrement de la réalisation d'études, de diagnostics et de suivi	6	250	12	1 500 €		900 €
	ENS Ruisseau de l'Ingressin	Conception et réalisation d'un sentier pédagogique (textes et illustrations panneaux,)	Conception d'outils de communication portant sur la connaissance et la gestion des sites	10	250	20	2 500 €		1 500 €
		Suivi et accompagnement	Travaux en régie	5	150	10	750 €		450 €
	ENS Plateau et fort d'Ecrouves	Suivi et accompagnement	Encadrement de la réalisation d'études, de diagnostics et de suivi	3	250	6	750 €		450 €
	ENS Boisements humides du Gare le Cou	Suivi et accompagnement	Encadrement de la réalisation d'études, de diagnostics et de suivi	20	250	40	5 000 €		3 000 €
	ENS Carrière la Vermilière	Suivi et accompagnement	Encadrement de la réalisation d'études, de diagnostics et de suivi	10	250	20	2 500 €		1 500 €
						27 000 €	16 200 €		
Continuité écologique	Biodiversité	Suivi et accompagnement de projets (communes, écoles, ACM...)	Encadrement de la réalisation d'études, de diagnostics et de suivi	10	250	20	2 500 €	1 500 €	
Totaux				108		216	29 500 €		17 700 €

Mis en ligne le 07/06/2024 à 07h58

REÇU EN PREFECTURE
le 06/06/2024
Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20240606-BU2024_28-D

Mis en ligne le 07/06/2024 à 07h58

REÇU EN PREFECTURE

le 06/06/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20240606-BU2024_28-D